

Renseignements : 463-7080

Bureau d'arrondissement  
300, rue Saint-Charles Ouest  
Longueuil (Québec) J4H 1E6

Site Internet : [www.ville.longueuil.qc.ca](http://www.ville.longueuil.qc.ca)

ici longueuil • Février 2003 • Volume 2 • Numéro 1



## Message du président

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Depuis maintenant un an, nous faisons partie de la grande ville de Longueuil. Des orientations et des initiatives ont été prises de façon à continuer à répondre à vos besoins tout en maintenant la qualité des services et j'en suis très fier!

Je suis également heureux de vous annoncer que le projet du centre multisport prendra forme dès le printemps. Ce nouvel équipement récréatif réjouira la communauté, car il comblera un déficit important du nombre de terrains de soccer sur notre territoire et donnera accès, à longueur d'année, à de multiples surfaces de jeu.



Le centre multisport comprendra trois sites. Le pôle central, situé sur le terrain du Colisée Jean-Béliveau, sera constitué d'une grande surface synthétique éclairée et recouverte d'un dôme chauffé et climatisé, d'un bâtiment de services et de deux ter-

rains de soccer extérieurs éclairés. Les deux autres pôles, ceux du Collège français et du collège Édouard-Montpetit, comprendront une surface synthétique extérieure éclairée et des gradins.

Ce projet est réalisé grâce à la collaboration de plusieurs partenaires, dont le Collège français, le collège Édouard-Montpetit, la Commission scolaire Marie-Victorin et le gouvernement du Québec. Je tiens d'ailleurs à les remercier et à leur exprimer toute ma reconnaissance.

Conscient de l'ampleur que prennent le loisir, le sport et le développement communautaire, le conseil d'arrondissement a adopté, au cours de la séance du 11 novembre dernier, une résolution afin de créer le comité de loisir, sport et développement communautaire. M. Robert Gladu, conseiller municipal, en est le président.

Le mandat de ce comité consistera à guider les interventions de l'arrondissement, et ce, en concertation avec la commission municipale des loisirs, des sports et du développement communautaire, présidée par Mme Nicole Béliveau, conseillère municipale.

Il s'agira, entre autres, de revoir la politique de reconnaissance et de soutien des organismes, afin de l'adapter aux nouvelles réalités découlant du regroupement municipal. Le comité donnera des orientations pour rallier l'ensemble des forces vives du milieu.

OUI ! LES AÎNÉS ONT TOUJOURS  
LE CŒUR JEUNE !



*Semaine des aînés du Vieux-Longueuil.  
Célébrons avec eux le 10<sup>e</sup> anniversaire*

Les résidentes et résidents de l'arrondissement du Vieux-Longueuil sont invités à la soirée anniversaire qui aura lieu le samedi 29 mars à l'école Carillon, au 1360, rue Laurier, à Longueuil.

Souper, spectacle et soirée dansante. Les billets sont en vente au Centre Jeanne-Dufresnoy.

Coût : 20 \$/personne

Renseignements : Denis Tremblay,  
au 463-7100, poste 2379

C'est également avec plaisir que j'ai accepté la présidence d'honneur de la 10<sup>e</sup> édition de la Semaine des aînés du Vieux-Longueuil. J'en profite donc pour vous convier à la soirée anniversaire organisée le 29 mars prochain.

En terminant, soyez assurés que les membres du conseil seront toujours soucieux de vous procurer une excellente qualité de vie afin que vous soyez fiers de vivre dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil!

Le président de l'arrondissement  
du Vieux-Longueuil,

Claude Gladu

## HORAIRE SPÉCIAUX

Congé de Pâques

Vendredi saint et  
lundi de Pâques

### SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'ARRONDISSEMENT

Fermés les 18 et 21 avril

### DÉBRIS DE CONSTRUCTION CENTRE DE TRI TRANSIT I

Poste des citoyens fermé le 18 avril

Renseignements : (514) 352-2025

### MATIÈRES RECYCLABLES

Pas d'enlèvement des matières recyclables  
le 18 avril

### ORDURES MÉNAGÈRES

Pas d'enlèvement des ordures le 18 avril

Pour plus de détails concernant les horaires  
des services d'arrondissement, surveillez vos  
journaux locaux.



Renseignements : 463-7080

## Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 10 mars, 7 avril, 12 mai et 9 juin à 19 h au bureau d'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest. Bienvenue!

On peut joindre le président ou les membres du conseil d'arrondissement par courriel à l'adresse suivante : [president.vieux-longueuil@ville.longueuil.qc.ca](mailto:president.vieux-longueuil@ville.longueuil.qc.ca) ou par téléphone au 463-7081.

# Services aux citoyens

Maintenir la qualité des services de proximité représente l'une des priorités de l'arrondissement du Vieux-Longueuil.  
Pour vous aider, voici les principaux édifices où sont regroupés vos services d'arrondissement. N'hésitez pas à faire appel à eux.



**Bureau d'arrondissement**  
300, rue Saint-Charles Ouest

☎ 463-7090

**Heures d'accueil**  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 15 à 16 h 30

Les locaux de cet édifice sont occupés par les services suivants :

**Présidence d'arrondissement** ..... 463-7081  
**Direction d'arrondissement** ..... 463-7082  
**Service de l'administration** ..... 463-7089  
**Bureau d'arrondissement** ..... 463-7090

- Secrétariat du conseil d'arrondissement
- Service à la clientèle et communications

Le bureau d'arrondissement offre des services de première ligne. Les citoyens peuvent y obtenir :

- des documents officiels de l'arrondissement (réglementation, procès-verbaux);
- plusieurs documents d'information;
- une assermentation;
- une émission de certificat de vie à toute personne recevant une pension d'une autorité étrangère.

## COMPTOIR DE LA PERCEPTION

Le comptoir de la perception est situé au 350, boulevard Curé-Poirier Ouest. Les heures d'accueil sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Vous pouvez y acquitter les frais de :

- compte de taxes (prochains versements : 4 avril, 3 juin et 4 août);
- licence pour chien;
- rapport de police.

**Renseignements : 463-7277**



**Centre Jeanne-Dufresnoy**  
1, boulevard Curé-Poirier Est

☎ 463-7085

**Heures d'accueil**  
Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et  
de 12 h 30 à 20 h

**Service du loisir, de la culture  
et de la vie communautaire** ..... 463-7085

Ce service voit à promouvoir et à faciliter l'accès aux activités communautaires, culturelles et de loisir. Les citoyens pourront entre autres y obtenir les renseignements et services suivants :

- la carte de bibliothèque;
- la location des plateaux récréatifs;
- le *Guide loisir, culture et vie communautaire*;
- les activités culturelles et de loisir;
- les formulaires d'inscription;
- les loisirs de quartiers.



**Le 777, rue d'Auvergne**

☎ 463-7080

**Heures d'accueil**  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 15 à 16 h 30

Deux services d'arrondissement occupent des locaux dans cet édifice. Pour chacun de ces services, voici la liste des principaux secteurs d'activité :

**Service des travaux publics** ..... 463-7084

- Déneigement;
- Dépôt volontaire des déchets domestiques dangereux et des feuilles mortes;
- Enlèvement des ordures ménagères et des matières recyclables (bacs de recyclage);
- Entretien de la voie publique (aqueduc, égout, chaussée, éclairage de rue, etc.);
- Entretien des parcs.

**Service de l'urbanisme, des permis  
et de l'inspection** ..... 463-7083

- Application de la réglementation (clôture, piscine, thermopompe, zonage, etc.);
- Mise en valeur du patrimoine;
- Nuisances (herbe à poux, terrains vagues, etc.);
- Certificats d'autorisation (permis d'affaires et permis d'enseigne commerciale);
- Permis de construction, rénovation ou démolition.

## POUR VOTRE INFORMATION

Voici les principaux numéros de téléphone qui peuvent vous être utiles pour joindre d'autres services offerts sur le territoire de l'arrondissement.

VILLE de  
**LONGUEUIL**  
bonjour !



### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Arrondissement du  
Vieux-Longueuil ..... 463-7080  
Ville de Longueuil ..... 463-7000  
Si vous connaissez le poste –  
répertoire téléphonique ..... 463-7100

### NUMÉROS UTILES VILLE DE LONGUEUIL :

Cour municipale ..... 463-7006  
Info-taxes ..... 923-7022  
Mairie ..... 923-6750  
Service de l'évaluation ..... 441-8432  
Service de protection et d'urgence .. 463-7009  
Incendie – prévention ..... 463-7028  
Police – renseignements ..... 463-7087

### AUTRES NUMÉROS UTILES :

Centre hospitalier Pierre-Boucher ... 468-8111  
CLSC Longueuil-Est ..... 463-2850  
CLSC Longueuil-Ouest ..... 651-9830  
Commission scolaire Marie-Victorin ... 670-0730  
Office municipal d'habitation ..... 670-2733  
Réseau de transport de  
Longueuil (RTL) ..... 463-0131  
Société de développement des arts et  
de la culture (SODAC) ..... 463-0004  
Théâtre de la Ville ..... 670-1616

**Renseignements généraux : 463-7080**

## DES SOURCES D'INFORMATION À CONSULTER RÉGULIÈREMENT !

Si vous vous intéressez à la vie municipale ou aux activités et événements offerts par votre arrondissement ou votre municipalité, n'hésitez pas à consulter les différentes sources d'information mises à votre disposition :

- bulletin *Ici Longueuil* publié six fois par année;
- *Guide loisir, culture et vie communautaire*;
- communiqués transmis aux journaux locaux;
- différentes publications disponibles dans les présentoirs des édifices municipaux;
- site Internet : [www.ville.longueuil.qc.ca/vieux-longueuil](http://www.ville.longueuil.qc.ca/vieux-longueuil)

Le site Internet est d'ailleurs l'un des meilleurs outils à consulter. En plus de pouvoir y obtenir plusieurs dépliants ou documents en format « pdf », vous pouvez accéder à différents liens qui vous aident à suivre l'actualité :

- la capsule « À surveiller »;
- le calendrier des événements et activités;
- les communiqués de presse, qui sont tous accessibles à partir de la page d'accueil de la Ville de Longueuil.

# Travaux publics

## DÉNEIGEMENT



### ÉVITER LES INONDATIONS

Vers février-mars, lorsque le temps s'adoucit, le Service des travaux publics et les entrepreneurs en déneigement doivent procéder au déglacage des caniveaux afin d'éviter tout risque d'inondation.

Il n'est pas difficile d'imaginer la scène, s'il survenait au même moment une hausse des températures et une pluie diluvienne et que les puisards et les caniveaux étaient encombrés de neige et de glace. Comment l'eau pourrait-elle être évacuée efficacement dans de telles circonstances ?

Sur le territoire de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, on dénombre 25 000 puisards qui sont répartis sur plus de 415 kilomètres de rues. Une opération de déglacage ne constitue donc pas une mince tâche. C'est pourquoi les responsables du Service des travaux publics suivent de près les prévisions météorologiques afin de prendre une décision éclairée. Heureusement, une telle opération n'est pas toujours nécessaire !

### PAS DE NEIGE DANS LA RUE

À l'approche du printemps, certaines personnes ont tellement hâte que la neige fonde qu'elles se font un grand plaisir de réduire la taille des bancs de neige amoncelés sur leur terrain en étendant cette belle neige dans la rue.

Il faut savoir qu'il est interdit en tout temps de déposer de la neige en bordure de la rue, sur les trottoirs ou dans la rue. Plusieurs

raisons motivent cette interdiction, mais la principale vise surtout à assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. En effet, très souvent la neige n'a pas le temps de fondre entièrement et, le soir venu, elle se transforme en glace, ce qui augmente le risque d'accident ou de blessure.

Par conséquent, si la neige ne contient pas de sel de déglacage, pourquoi ne pas plutôt l'étendre sur votre terrain. Il n'en souffrira pas, au contraire !

### DOMMAGES À LA SUITE DU DÉNEIGEMENT

Au moment de la fonte des neiges, si vous constatez que votre terrain a été endommagé par les opérations de déneigement effectuées par un entrepreneur engagé par l'arrondissement, vous pouvez communiquer avec le Service des travaux publics afin de le signaler. Un responsable ira constater l'étendue des dommages et verra à mandater une équipe de travail pour effectuer la réparation le plus rapidement possible.

Toute plainte concernant ce type de dommage doit être reçue avant le 1<sup>er</sup> juin 2003, soit en téléphonant au **463-7084**, soit en acheminant votre plainte par écrit à l'adresse suivante :

**Arrondissement du Vieux-Longueuil**  
**Service des travaux publics**  
777, rue d'Auvergne  
Longueuil (Québec) J4H 3T9

## DÉBRIS DE CONSTRUCTION

### NOUVEL HORAIRE DU 1<sup>er</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE

Si vous avez des débris de construction à aller porter au Centre de tri Transit I, situé au 2457, chemin du Lac, veuillez noter l'horaire qui sera en vigueur pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- **Lundi au vendredi de 12 h à 20 h ;**
- **Samedi de 9 h à 17 h.**

Ce service gratuit est réservé exclusivement aux résidents de l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Les quantités de débris doivent correspondre à l'exécution de travaux normalement effectués dans une résidence. Un maximum de 10 déchargements annuels par propriétaire est accepté. Il faut utiliser un véhicule non commercial (non lettré) dont la capacité de chargement n'excède pas celle



d'une remorque d'automobile ou d'une camionnette. Une preuve de résidence est également exigée.

Le Centre de tri, anciennement géré par Intersan, est maintenant propriété de RCI. Prenez donc note du nouveau numéro de téléphone pour obtenir des renseignements : **(514) 352-2025.**

## MATIÈRES RECYCLABLES

N'oubliez pas que le bac vert (vert comme les feuilles des arbres) doit être utilisé pour le papier et le carton et le bac gris, pour les autres matières : métal, plastique et verre. Il faut également bien rincer les contenants, enlever les couvercles ou les bouchons, déchirer, découper ou écraser les boîtes de carton.

Il est important de bien placer les matières dans le bac. D'un côté du bac, déposer le papier et le carton dans un sac de papier et de l'autre côté, placer le métal, le plastique et le verre en vrac.

De cette façon, vous aiderez le préposé à la collecte et vous éviterez que le papier et le carton ne se dispersent au vent.



Saviez-vous qu'en participant à la collecte des matières recyclables, vous pouvez réduire jusqu'à environ 50 % de vos ordures ménagères ? Cela évite aussi de puiser dans nos ressources naturelles. Par exemple, la récupération d'une tonne de papier évite la coupe de 15 à 20 arbres !

**Merci de participer à la collecte des matières recyclables !**

# Semaine de relâche



## ÉTAPE MITAINES

## Du 3 au 7 mars

## 463-7085

### JOURNÉES « SPÉCIAL MITAINES »

**Clientèle :** jeunes de 5\* à 12 ans. Les enfants doivent apporter leur lunch, car ils dînent sur place.

\* inscrits à la maternelle

### MITAINES « ÉCOLO-RIGOLO »

Journée d'animation avec ateliers écologiques, encadrée par l'équipe d'animation du parc : atelier sur les animaux d'hiver, grand jeu extérieur, atelier artistique.

**Date :** lundi 3 mars de 9 h à 15 h 30

**Coût :** 5 \$

**Lieu :** Maison de ferme du Parc régional de Longueuil, 1798, chemin du Lac

### MITAINES ACTIVES

Journée d'animation à caractère sportif : activités encadrées en piscine et sur la patinoire intérieure, circuit d'épreuves et jeux d'adresse. Apportez votre dîner, votre maillot de bain, vos bottes et vos mitaines. Casque protecteur obligatoire.

**Date :** mercredi 5 mars de 9 h à 15 h 30

**Coût :** 5 \$

**Lieu :** Centre Olympia, 2950, rue Dumont

### MITAINES COLORÉES

Journée d'animation culturelle divertissante et enrichissante. Ateliers d'improvisation, de gravure, d'origami et de sculpture par modelage.

**Date :** vendredi 7 mars de 9 h à 16 h

**Coût :** 10 \$

**Lieu :** Centre culturel Jacques-Ferron  
100, rue Saint-Laurent Ouest

### « JEUNES BOUQUINEURS EN CONGÉ »

Programme d'animation à la bibliothèque municipale

**Clientèle :** jeunes de 6 à 12 ans

**Coût :** 2 \$/rencontre

Billets également en vente dans les succursales concernées.



### CONTE-THÉÂTRE

L'atelier débute par l'interprétation d'un conte. Puis s'installe un échange sur l'histoire et les personnages qui va même jusqu'à permettre aux jeunes de devenir l'un de ces personnages et de les mettre en situation. Ce jeu d'expression permet aux enfants de livrer leur propre interprétation du conte, d'en tirer un plaisir immédiat et de s'initier au jeu théâtral. Avec Nicole Filiatrault.

**Date :** mardi 4 mars de 10 h à 11 h

**Lieu :** Succursale Place Desormeaux  
2877, chemin de Chambly

### L'ENVIE DE LIRE

Utilisant ses talents de conteuse, l'auteure présente de façon captivante une histoire, en se gardant bien de tout raconter. Elle en profite pour démystifier le métier d'écrivain et pour parler du plaisir de l'écriture. En tout temps, les enfants peuvent poser des questions. Avec Marie-Andrée Boucher Mativat, auteure d'une trentaine de romans pour les jeunes, dont *Anatole, le vampire* et *Un cadeau empoisonné*.

**Date :** mercredi 5 mars de 10 h à 11 h

**Lieu :** Succursale Jacques-Ferron  
100, rue Saint-Laurent Ouest

### LES DIFFÉRENTES FACETTES DE L'ÉCRITURE

L'auteur présente les outils essentiels pour écrire : connaissances et curiosité, imagination et plaisir de jouer avec les mots. Il raconte ensuite le cheminement de la création d'un roman : comment lui vient l'idée, quel genre de notes il griffonne dans des cahiers et comment il bâtit le plan de l'histoire. Il détaille aussi la façon de créer les personnages, puis les différentes étapes que subit le manuscrit dans une maison d'édition. Avec Raymond Plante.

**Date :** jeudi 6 mars de 10 h à 11 h

**Lieu :** Succursale Claude-Henri-Grignon  
1660, rue Bourassa

**Faites vite ! Jusqu'au 24 février,**

**priorité accordée aux résidents de l'arrondissement**

**BILLET**

Les billets pour les activités des journées « Spécial mitaines » et des « Jeunes bouquineurs en congé », ainsi que ceux du spectacle, sont en vente au Centre culturel Jacques-Ferron, 100, rue Saint-Laurent Ouest.

**BILLET**

Les places sont limitées : preuve de résidence et carte de bibliothèque obligatoires.

### CAMPS DE JOUR

**10 SÉJOURS FORMIDABLES !**

#### Camp Fonrouge

Comité de loisirs Fonrouge, 646-8800

#### Rendez-vous pour l'aventure

Centre communautaire Le Trait d'Union, 647-1107

#### Art Neige

Plein sud, centre d'exposition en art actuel à Longueuil, 679-2966

#### Camp en arts de la scène

École Nos Voix, Nos Visages, 442-0740

#### Camp sportif « mes premiers jeux »

Ville de Longueuil – arrondissement du Vieux-Longueuil, 463-7085

#### Camp voltigeur

Club de gymnastique Acro-Gym, 646-6762

#### Eau-camp

Équipe de natation Élite de Longueuil, 646-8099

#### Les aventuriers d'hiver

Parc régional de Longueuil, 468-7642

#### La folle tempête

Centre vie de quartier Notre-Dame-de-la-Garde, 670-0990

#### Camp avec couchers à Dunham

Maison de jeunes Sac-Ado, 677-7254

*Quelques places disponibles, renseignez-vous dès maintenant !*

## SPECTACLE POUR LA FAMILLE

### LISE MAURIS, VENTRILOQUE

Lise, la seule ventriloque francophone au Canada, Virus et sa troupe de complices proposent un spectacle unique et divertissant à saveur interactive. En effet, n'est-il pas magique de voir tous ces petits êtres de chiffon ou de bois s'animer et prendre vie ? Les différents personnages colorés tiennent la vedette à tour de rôle dans des situations humoristiques tirées du vécu des jeunes. On y apprend comment construire sa propre marionnette et peut-être même quelques trucs secrets pour la faire parler toute seule !

**Clientèle :** jeunes de 5 à 12 ans

**Coûts :** 3 \$ (enfant) et 6 \$ (adulte)

Billets également en vente aux endroits où le spectacle est présenté.

#### JEUDI 6 MARS À 10 H

Centre vie de quartier Notre-Dame-de-la-Garde  
1278, rue Papineau

#### JEUDI 6 MARS À 14 H 30

Centre communautaire Le Trait d'Union  
3100, rue Mousseau



# scolaire : du 3 au 7 mars

## PLUS DE TEMPS, PLUS DE PLAISIR

Heures d'ouverture prolongées et animation !

### PISCINE MUNICIPALE OLYMPIA

Renseignements : 646-8260

Bain libre prolongé avec matériel d'animation disponible selon l'achalandage.

**Horaire :** lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30

**Coût :** abonnement en vigueur ou 1,25 \$/enfant de 2 à 17 ans et 2,50 \$/18 ans et plus

### ARÉNAS • PATINAGE LIBRE **GRATUIT**

Renseignements : 463-7085

#### ARÉNA DU CENTRE OLYMPIA

Lundi au jeudi de 15 h à 16 h 45

Mardi et vendredi de 10 h 30 à 11 h 50

#### ARÉNA JACQUES-CARTIER

Lundi au vendredi de 15 h à 16 h 45

Lundi de 10 h 30 à 11 h 50

#### COLISÉE JEAN-BÉLIVEAU

Lundi au vendredi de 15 h à 16 h 45

Jeudi de 10 h 30 à 11 h 50

#### ARÉNA DU CENTRE SPORTIF COMMUNAUTAIRE

Lundi de 10 h 30 à 11 h 50

### PARC RÉGIONAL DE LONGUEUIL

Renseignements : 468-7619

Ski de fond, raquette, glissade (butte éclairée en soirée), patinage libre au son de la musique et planche à neige (9 h à 10 h 30 le matin et de 18 h à la fermeture).

**Horaire régulier :** dimanche au jeudi de 9 h à 22 h 30  
vendredi et samedi de 9 h à 23 h

#### Services offerts au Parc régional

- Restauration de 10 h à 19 h
- Boutique de location

#### Équipement de ski de fond

- 6 \$/heure ou 10 \$ pour 3 heures (un enfant)
- 10 \$/heure ou 15 \$ pour 3 heures (deux enfants)
- 12 \$/heure ou 20 \$ pour 3 heures (trois enfants)

#### Équipement pour glissade

- Traîneau 3 skis : 6 \$ pour 3 heures
- Tapis magique : 3 \$ pour 3 heures

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Renseignements : 463-7180

#### SUCCESSALE JACQUES-FERRON – SECTION DES JEUNES

Lundi : fermé

Mardi : 14 h à 20 h 30

Mercredi au dimanche : 14 h à 18 h

#### SUCCESSALE PLACE DESORMEAUX

Lundi : 13 h à 18 h

Mardi et mercredi : 11 h à 18 h

Jeudi et vendredi : 11 h à 21 h

Samedi : 9 h à 17 h

Dimanche : fermé

#### SUCCESSALE CLAUDE-HENRI-GRIGNON

Lundi : fermé

Mardi au jeudi : 13 h à 21 h

Vendredi : 13 h à 18 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30

Dimanche : 13 h à 17 h

## SKI AU MONT SAINT-BRUNO

### Mardi 4 mars

Journée spéciale pour les résidents de l'arrondissement du Vieux-Longueuil

- Coût :**
- 13,00 \$ de 9 h à la fermeture (6 ans et plus) — au lieu de 24 \$ et 27 \$
  - 6,50 \$ de 9 h à la fermeture (5 ans et moins)
  - 13,00 \$ équipement complet — au lieu de 24 \$ et 27 \$ (optionnel, à réserver avant le 27 février)

**Inscription :** Billets en vente au Centre culturel Jacques-Ferron ou au centre de ski la journée même (carte de bibliothèque ou preuve de résidence requise)

**Modalité :** Pratique libre et transport par vos propres moyens

**Trajet :** Autoroute 20, sortie 102 ou autoroute 30, sortie 12

- Programme :**
- Leçons de ski ou de planche sur demande (\$)
  - Compétition amicale de descente en soirée
  - Présence de la mascotte Skigolo
  - Tirage de prix de présence

**Renseignements : 653-3441, poste 339**

## FORMATION EN ANIMATION POUR LE PERSONNEL DE CAMP DE JOUR

### COORDONNATEUR DE CAMP DE VACANCES ET DE CAMP DE JOUR

00141-COOR-01

Formation spécialisée présentée sous forme d'ateliers d'échanges animés par des conférenciers. Acquisition d'outils concrets de gestion reliés à la planification, à la réalisation, à la coordination et à l'évaluation : définition d'objectifs, élaboration d'un plan de travail, mobilisation des ressources humaines, élaboration d'un programme de formation interne, service à la clientèle et gestion des plaintes.

**Clientèle :** Coordonnateur de programmes de loisir ou aspirant

**Horaire :** Samedi 26 avril et dimanche 27 avril de 9 h à 16 h

**Lieu :** École Saint-Romain, 1995, rue Bédard

**Coût :** 90 \$ + taxes (103,52 \$)

### AIDE-ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR ET D'ANIMATION DE PARC

00141-AIDE-01

Formation à l'intention des apprentis aides-animateurs. Acquisition de connaissances en techniques d'animation et en outils d'animation : chant, jeux coopératifs, thématiques, jeux d'expression, bricolage, etc.

**Clientèle :** 14 et 15 ans (obligatoirement)

**Horaire :** Samedi 12 avril et dimanche 13 avril de 9 h à 16 h

**Lieu :** École Saint-Romain, 1995, rue Bédard

**Coût :** 50 \$ + taxes (57,51 \$)

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Remplir un formulaire disponible au Centre Jeanne-Dufresnoy, joindre un chèque libellé au nom de la Base de Plein Air Jean-Jeune et poster le tout au 150, rue Grant, Longueuil (Québec) J4H 3H6.

**Renseignements : 679-5017**

  
Base de Plein Air  
Jean-Jeune



# Loisir, culture et vie communautaire

## UN EMPLOI DANS LE SECTEUR AQUATIQUE CET ÉTÉ !

L'arrondissement du Vieux-Longueuil offre aux étudiants de 16 ans et plus des emplois d'été pour répondre aux besoins des piscines et pataugeoires extérieures ainsi qu'à ceux de la piscine intérieure Olympia.

Êtes-vous une personne dynamique qui aime prendre des initiatives et qui désire relever de nombreux défis ? Possédez-vous des qualifications en sauvetage ? Si oui, consultez nos offres d'emploi d'été en vous présentant au bureau d'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest ou au Centre Jeanne-Dufresnoy, 1, boulevard Curé-Poirier Est (voir les heures d'accueil à la page A-2). **Renseignements : 463-7089.**  
Si non, voici un programme de formation en sauvetage afin de parfaire vos compétences.

### PROGRAMME DE FORMATION EN SAUVETAGE

Session printanière : du 28 mars au 13 juin • Piscine municipale Olympia, 670, rue Darveau

#### MÉDAILLE DE BRONZE ET RÉANIMATION JUNIOR

**Préalable :** Avoir 13 ans, Aquaventure 12 et réussir le test d'admission

**Coût :** 80 \$ + 28,50 \$ pour le *Manuel canadien de sauvetage* (obligatoire)

Présence obligatoire à toutes les séances (10 cours)

Vendredi de 18 h à 21 h . . . . . **V0004-MBRJ-01**

Dimanche de 12 h 30 à 15 h 30 . . **V0004-MBRJ-02**

#### CROIX DE BRONZE ET RÉANIMATION SENIOR

**Préalable :** Avoir 14 ans et détenir la médaille de bronze

**Coût :** 90 \$ + 20 \$ pour masque de poche (obligatoire)

Présence obligatoire à toutes les séances (10 cours)

Samedi de 18 h à 21 h . . . . . **V0004-CBRS-01**

#### SAUVETEUR NATIONAL

**Préalable :** Avoir 16 ans et détenir la croix de bronze

**Coût :** 120 \$ + 28,50 \$ pour le volume *Alerte* (obligatoire)

Présence obligatoire à toutes les séances (10 cours)

Dimanche de 17 h 30 à 22 h . . . **V0004-SNAT-01**



#### INSCRIPTIONS

Les formulaires d'inscription sont disponibles à la piscine Olympia, au Centre Jeanne-Dufresnoy et au Centre culturel Jacques-Ferron.

**Renseignements : 646-8260**



**AVRIL, MAI ET JUIN**

### UN VENT D'ART SOUFFLERA SUR LA VILLE...

Les organismes culturels et communautaires ainsi que les artistes et les artisans de l'arrondissement du Vieux-Longueuil s'unissent pour offrir au grand public une programmation artistique et culturelle originale. Une centaine d'activités seront présentées dans divers lieux de diffusion culturelle.

Tous les détails de l'édition 2003 du *Printemps culturel du Vieux-Longueuil* seront disponibles dès le début du mois d'avril. **À surveiller !**

**Renseignements :** Division des arts et de la culture, 463-7181

## PARC RÉGIONAL DE LONGUEUIL

*Au fil des saisons, des ateliers, des conférences et des expositions en lien avec la nature et le plein air. Source d'inspiration et moteur de nos passions, grâce à sa richesse et à ses nombreuses facettes, la nature nous invite à s'y aventurer.*

### LES CONFÉRENCES PRINTANIÈRES

#### Lumière vive sur le jardinage écologique

Gilles-Charles Clermont, responsable d'un programme de formation à La Croisée de Longueuil, présente une vision contemporaine du jardinage écologique et de ses impacts sur l'environnement et sur notre santé. Autres sujets : compagnonnage, fertilisation et compostage.

**Dimanche 23 mars de 13 h 30 à 15 h 30**

**Pavillon d'accueil • 1895, rue Adoncour**

**Coût : 5 \$ par personne**

#### Les étoiles et les planètes, un univers à découvrir

Un conférencier du Planétarium de Montréal vous offre de percer les mystères du ciel et de la galaxie. Si les conditions climatiques le permettent, la soirée se terminera à l'extérieur par une observation du ciel.

**Jedi 17 avril de 19 h à 21 h**

**Relais • 1798, chemin du Lac**

**Accès par le boulevard Jean-Paul-Vincent**

**Coût : 3 \$ par personne**

#### La flore sauvage québécoise

**En collaboration avec la S.H.E.L.I.**

Michèle Legault propose une promenade à l'aide de diapositives pour découvrir les richesses et les beautés de la flore québécoise au fil des saisons et dans les différents habitats. Quelles sont les caractéristiques permettant de mieux différencier les espèces et où les trouver ? La richesse floristique du Parc régional sera particulièrement mise en valeur au cours de cette conférence.

**Dimanche 27 avril de 13 h 30 à 15 h 30**

**Pavillon d'accueil • 1895, rue Adoncour**

**Coût : 5 \$ par personne**



#### Atelier sur la débrouillardise en forêt

Orientation et débrouillardise en forêt, voilà un sujet passionnant et pratique pour les aventuriers. Comment se servir d'une boussole ? Quelles sont les techniques de survie en forêt ? Cet atelier est à la fois utile et amusant. Vous pourrez mettre vos connaissances à profit au cours des activités pratiques de l'après-midi et jurer, du même coup, du magnifique site du Parc régional.

**Dimanche 18 mai de 10 h à 16 h**

**Pavillon d'accueil • 1895, rue Adoncour**

**Coût : 8 \$ par personne**

**Billets en vente dès maintenant au pavillon d'accueil, 1895, rue Adoncour.**

**Renseignements : 468-7642**

# Renseignements utiles

## UNE QUESTION DE BON VOISINAGE !



Branches ou racines d'arbres, écoulement des eaux du toit, chute de neige d'un abri d'auto, clôture mitoyenne, droit de vue ou de passage, voilà autant de motifs de querelles entre voisins. Même s'il faut accepter les inconvénients de la vie en société, très souvent la tolérance a ses limites : malveillance, mauvaise foi ou maladresse d'un voisin peuvent nous causer préjudice.

En général, ce genre de litige ne concerne pas la réglementation municipale. Il s'agit d'un différend de nature privée qui relève de lois, comme le Code civil du Québec. Il est donc inutile de porter plainte auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection ou de tout autre service d'arrondissement, surtout si votre voisin a respecté le règlement de zonage.

Avant d'entreprendre des procédures, vous auriez tout intérêt à discuter de votre problème avec votre voisin. Si, malgré vos efforts, celui-ci refuse de corriger la situation dans un délai raisonnable, vous pourrez toujours consulter un avocat pour connaître vos droits. Vous pourrez aussi vous adresser à la Division des petites créances de la Cour du Québec, dans la mesure où vous remplissez les

conditions d'admissibilité, dont voici les principales :

- vous devez avoir préalablement transmis une mise en demeure à votre voisin, en ayant pris soin de conserver l'avis de réception fourni par la poste à titre de preuve;
- vous devez vous représenter vous-même, c'est-à-dire sans recourir aux services d'un avocat;
- le motif de votre poursuite doit avoir trait à des dommages causés à votre personne ou à vos biens;
- votre réclamation ne doit pas excéder 7 000 \$.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter le site Internet du ministère de la Justice ([www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca)) ou à téléphoner à la Division des petites créances, située au :

### Palais de justice

#### District judiciaire de Longueuil

1111, boulevard Jacques-Cartier Est  
Longueuil (Québec) J4M 2J6

Téléphone : 646-4010

Division des petites créances

Téléphone : 646-4067 (rendez-vous)



## STATIONNER À REULONS, C'EST LOGIQUE !

### ATTENTION, UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ !

Si vous êtes un conducteur expérimenté, vous avez déjà dû remarquer les avantages de stationner à reculons. Pour ceux qui n'effectuent pas cette manœuvre, sachez que si vous prenez la peine de stationner à reculons, que ce soit dans votre entrée privée ou dans un stationnement public, cela vous permettra :

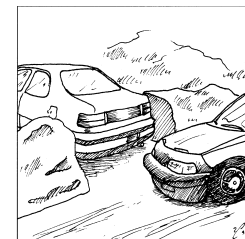
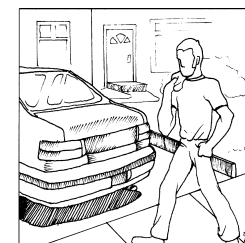
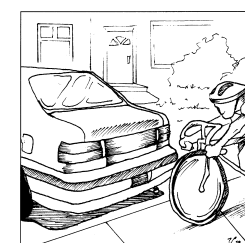
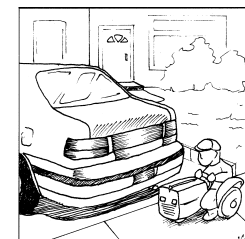
- d'avancer en ayant une meilleure visibilité. Qu'il s'agisse d'un véhicule, d'un piéton, d'un cycliste ou d'un enfant qui croise votre passage, vous serez en mesure de les voir avant d'avancer et ainsi éviter un malheureux accident;
- de sortir plus facilement de votre entrée lorsqu'il y aura une accumulation de neige;
- de faire remorquer ou survolter plus facilement votre véhicule.

Si votre seul argument pour ne pas stationner à reculons est que c'est trop compliqué ou qu'en tout temps cette manœuvre représente le risque de frapper quelqu'un, sachez également que lorsque vous arrivez à un endroit, vous êtes plus alerte que lorsque vous quitterez cet endroit.

Au cours de votre parcours, vous avez eu l'occasion de voir les différents obstacles et vous avez aussi une vision plus large. Vous êtes ainsi plus prudent lorsque vous effectuez votre manœuvre.

De plus, en signalant votre intention de reculer et en immobilisant votre véhicule pour amorcer votre manœuvre, vous attirez davantage l'attention des personnes qui circulent autour de votre véhicule.

### ALORS QU'ATTENDEZ-VOUS POUR CHANGER VOS HABITUDES ?



## STATIONNEMENT DE NUIT

### PÉRIODE DE DÉGEL

Sur le territoire de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, nul ne peut stationner un véhicule dans la rue du 15 novembre au 15 avril, du lundi au vendredi, de 2 h à 6 h, à moins qu'une signalisation à l'effet contraire ne le permette expressément. À chaque année, cette interdiction est levée dès que le ministère des Transports a décrété la période de dégel.

Pour connaître la date de la levée de l'interdiction, surveillez la parution de l'avis public du ministère des Transports publié dans les journaux locaux !

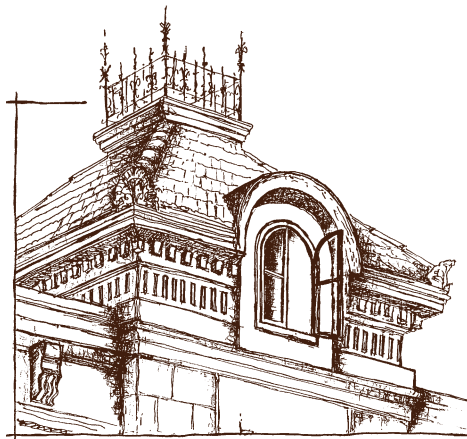
Pour tout renseignement supplémentaire, on peut téléphoner au Service de la police au 463-7087.

## ORDURES MÉNAGÈRES : LE BON MOMENT

L'enlèvement des déchets s'effectue tous les mardis et vendredis. Idéalement, vous devez déposer vos ordures la veille du ramassage, soit **le lundi ou le jeudi, vers 21 h**. Le service d'enlèvement des ordures ne passe pas à heures fixes. Plusieurs facteurs peuvent effectivement occasionner des changements d'horaire, alors n'attendez pas la journée même pour déposer vos ordures, vous risquez d'oublier ou de les déposer après le passage du camion.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez téléphoner au Service des travaux publics au 463-7084.





## LE PATRIMOINE, UNE FENÊTRE DU PASSÉ OUVERTE SUR L'AVENIR

Protéger les biens culturels et patrimoniaux peut sembler une tâche difficile et même laborieuse pour les propriétaires d'édifices patrimoniaux, mais elle en vaut la peine. Il suffit d'observer les résultats obtenus dans le site du patrimoine pour constater à quel point le fait de respecter les caractéristiques originales d'un bâtiment peut mettre celui-ci en valeur.

Quel que soit le type de construction, tout propriétaire doit préalablement remplir une demande de permis avant d'entreprendre des travaux. La seule différence pour ceux qui possèdent un bâtiment historique et qui souhaitent en modifier l'apparence extérieure, c'est que leur demande sera étudiée par le comité consultatif sur le patrimoine qui verra à donner son avis aux autorités municipales.

Contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, les recommandations de ce comité visent avant tout à respecter l'héritage collectif tout en s'adaptant aux besoins des propriétaires. Ainsi, parmi les principes reliés au traitement des dossiers, on recommandera :

- de réparer les éléments architecturaux distinctifs endommagés plutôt que de les enlever, de les modifier ou de les remplacer;
- de reproduire l'élément à remplacer par un nouveau dont le matériau correspond le mieux possible à celui d'origine, autant par sa composition, sa forme, sa couleur et sa texture que par ses autres qualités visuelles;
- de nettoyer les surfaces des bâtiments en employant les méthodes les moins agressives possible, évitant, par exemple, le recours au jet de sable;
- d'agrandir ou de modifier les constructions patrimoniales en ayant à l'esprit la réversibilité des travaux, de façon à ne pas mettre en cause l'intégrité de la construction d'origine.

# Le site du patrimoine

## LE GRAND GAGNANT : LE PROPRIÉTAIRE

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment résidentiel, commercial ou institutionnel situé à l'intérieur du site du patrimoine, vous avez tout intérêt à demander un permis, car vous pourrez également bénéficier des judicieux conseils du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

Le personnel attiré au traitement de votre dossier sera en mesure de vous présenter des solutions, d'orienter vos choix et, à l'aide d'esquisses, de vous démontrer les paramètres à suivre en matière de rénovation ou d'affichage.

Toute démarche dans le but de consolider, d'améliorer ou de mettre en valeur un bâtiment patrimonial représente un investissement qui, pour être rentable, doit respecter les qualités et les caractéristiques originales du bâtiment.

***Vous ne pourrez qu'en sortir gagnant !***

## DES PROJETS REMARQUABLES !

*En raison de l'innovation des solutions appliquées, de la complexité du projet ou de l'impact des travaux dans le paysage du site patrimonial, certains projets méritent d'être soulignés.*

### ENSEIGNES

Le secteur commercial s'est enrichi de plusieurs nouvelles enseignes dont les dimensions, les matériaux et l'éclairage témoignent d'une sensibilité qui ajoute à la qualité de vie du quartier. Ces enseignes représentent des exemples réussis qui s'intègrent au milieu en faisant preuve d'originalité et de personnalité.



### RÉSIDENTIEL

Différents travaux de consolidation et de rénovation ont été réalisés sur cette résidence : remplacement du parement de papier-brique peint par de la planche à clin d'aggloméré prépeinte qui recouvre aussi la cheminée d'acier de l'appareil à combustion lente, restauration des éléments décoratifs, de même que des cadres des ouvertures et des planches cornières.



245, rue Saint-Alexandre

### COMMERCIAL



240 et 244, rue Saint-Charles Ouest

La façade de cet immeuble commercial a été rénovée : nouveaux balcons de bois avec des garde-corps composés de barreaux regroupés par trois.



165, rue Saint-Charles Ouest

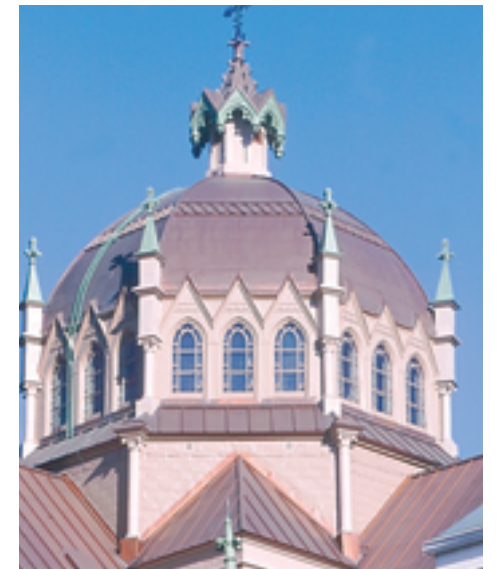
Cet immeuble, commercial au rez-de-chaussée et résidentiel à l'étage, a subi d'importants travaux de rénovation en 2001 : changement des balcons et des garde-corps, réfection du toit, aménagement d'un nouveau commerce, le restaurant Zend'o.

### INSTITUTIONNEL



Cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue

Construite en 1884, l'église Saint-Antoine devient cathédrale en 1982, lorsque le diocèse de Saint-Jean-de-Québec est nommé diocèse de Saint-Jean – Longueuil. En 1999, la plus grande partie de la toiture originale de la cathédrale est recouverte de cuivre. Finalement, en 2002, on a procédé à la réfection des portes et du parvis.



## Renseignements

Site du patrimoine – comité consultatif sur le patrimoine, Hélène Léveillé au 463-7100, poste 2560